

## Projet de développement du CDA 32 – 2013 à 2016

Ce projet tente de rassembler les ambitions et les besoins de chaque club autour d'une politique commune portée par le CDA, projet défini sur une période de 4 ans (vision et action à long terme). Il doit être au plus près des demandes et volontés de chaque club afin d'avoir du sens, d'être le moyen de fédérer, mobiliser les membres des clubs et de recruter de nouveaux bénévoles. L'union des clubs autour d'une interface commune (CDA 32) pourrait être force de propositions et de développement de l'athlétisme.

Cette politique commune va pouvoir se mettre en place de manière unanime sachant que les 4 clubs du Gers s'engagent dans cette démarche, action et regroupement qui ont été difficiles à promouvoir.

Suite à des réunions de réflexion réunissant chaque club, un diagnostic général des clubs a été établi pour analyser le fonctionnement humain, financier, organisationnel (forces, faiblesses, difficultés...). Le CDA 32 va donc tenter de retranscrire une politique commune suite à ce diagnostic. Par la suite, chaque club va pouvoir approfondir leur diagnostic et leur projet pour dynamiser les équipes respectives à chaque club.

Les grandes lignes du projet de développement s'orientent vers :

### Etapas de structuration et de développement des clubs et du comité autour d'une politique et d'une offre commune de la pratique de l'athlétisme sur le territoire :

- Aspect gestion des structures, soutien aux clubs :
  - o L'accompagnement dans la structuration des clubs : projet de club, organigramme humain, diagnostic des ressources, ambitions du club, problématiques à résoudre, impulser une dynamique collective d'implication au sein des clubs, trouver des personnes motrices pour s'impliquer dans le projet...
  - o La veille informative périodique pour la gestion quotidienne des clubs : être en état de veille auprès des clubs et des informations administratives afin de pouvoir faciliter la gestion des clubs (règle fiscale sur les défraitements...).
- Aspect développement territorial :
  - o Proposer des offres adaptées aux nouveaux publics.
  - o Venir en aide aux territoires désireux de développer l'athlétisme sur une zone desservie de clubs.
  - o Le développement des équipements : travailler avec les collectivités pour connaître la faisabilité de projet de réaménagement des équipements.
  - o Mutualiser les projets, les moyens entre les clubs par l'intermédiaire du comité départemental de manière à réunir toutes les forces vives des clubs, source de développement d'initiatives.
- Aspect formation :
  - o La veille et l'aide financière sur les formations : s'affilier à un OPCA, avoir un listing de toutes les formations fédérales et professionnelles, connaître les différentes aides attribuées à la formation...
  - o Proposer une prestation de qualité en formant les bénévoles et inciter la formation dès le plus jeune âge afin de garantir la pérennité de personnes compétences à promouvoir l'athlétisme.
  - o La formation va permettre une promotion plus large de l'athlétisme sur le territoire.
- Aspect communication et identitaire :
  - o Le développement d'une image sport santé / loisirs tout en conservant la formation des jeunes et la compétition.
  - o La valorisation des actions, des projets, des bénévoles, de la vie des clubs (interne et externe) : création de site internet ayant une identité commune (charte graphique...), base de données des licenciés pour développer la communication par mailing...
- Aspect partenarial et financier :
  - o La recherche de nouvelles ressources de financements : développer l'autofinancement plutôt que les ressources publiques, conventionner avec des établissements scolaires...
  - o L'association avec des partenaires potentiels : connaître les projets existants ou en devenir afin de s'associer dans la réalisation de projets co-construit.

- La mutualisation des moyens : constitution d'un budget global au sein du CDA de manière à regrouper les dépenses et les ressources pour développer une solidarité entre club en soutenant les structures les plus en difficultés. De plus, il va être déterminé les actions qui vont être prises en charge par le CDA et celles qui seront spécifiques à chaque club.

## Etapes phares et prioritaires du projet de développement :

- Aspect développement de nouvelles pratiques vers des bienfaits sur la santé :
    - Proposer des actions à l'égard des compétiteurs en sensibilisation aux risques de blessures, de nutrition, de dopage et à l'égard du public sédentaire pour les inciter à pratiquer une activité dans le but d'obtenir des bienfaits sur la santé.
    - L'ouverture vers un nouveau public, nouvelle forme d'offres sportives en formant un Coach Athlé Santé, offres ciblant le public dit sédentaire / les personnes saines et à pathologies, commission sport et santé composée d'un médecin et d'un coach...
    - Le Coach Athlé Santé va permettre aux clubs de pouvoir travailler avec des partenaires impliqués ou qui souhaitent s'impliquer dans la prescription d'activité physique pour améliorer la santé (établissements, maisons de retraite, entreprises, collectivité labellisée Ville Active, projet auprès d'autres associations sportives...).
    - Nouvelles thématiques abordées lors d'événements phares (Le Souffle du Gers, la Corrida Pédestre), mise en place d'actions de promotion (journée initiation, découverte, journée de sensibilisation sur les lieux de pratiques de manière informelle, tests Forme Plus Sport...), accent fort sur la communication...
  - Aspect développement de nouvelles pratiques vers un public éloigné :
    - Une demande est faite pour ouvrir une section handisport, travail en partenariat avec le Comité Départemental Handisport.
    - Une association va se faire avec la ville d'Auch pour proposer des actions en direction des jeunes du quartier du Garros.
- ⇒ Pour accomplir et pérenniser tout ce travail, l'objectif serait la création d'un poste « chargé de développement de l'athlétisme : athlétisme santé / loisirs et compétition » au sein du CDA 32.

Au travers de ces grandes lignes, il est mis en évidence la volonté des clubs et du comité de s'orienter vers une politique Sport – Santé et de travailler cette image afin de répondre au mieux aux nouvelles attentes de la population. Ainsi, pour mettre en place cette politique, dans l'état actuel des clubs et du comité, un travail de structuration, de formation, d'encadrement, de mobilisation des personnes doit être effectué en premier lieu.

Ce qui va suivre va constituer le planning des actions prévues pour répondre aux grandes directives de développement du comité, planning qui sera détaillé par objectif, période et moyens employés pour concevoir, réaliser et évaluer l'action.

## Etapes de structuration et de développement :

Les différents objectifs présentés ci-dessous répondent à un objectif principal, celui d'impulser un second souffle à l'athlétisme en structurant les clubs de manière à obtenir une nouvelle dynamique de la part des personnes engagées et à planifier un projet à long terme, précis, cohérent et adapté à la situation des clubs de façon à être une source de développement.

| Objectifs  | Actions  | Début des actions        | Moyens  | Echéancier et évaluation  |
|--|--|--------------------------|---|---|
| Mutualiser les idées, les projets, les moyens            | <ul style="list-style-type: none"> <li>Réflexion sur une politique commune et sur un projet commun par l'intermédiaire du CDA 32</li> <li>Réflexion sur la place de chacun, sur la répartition et la mutualisation des moyens</li> </ul>   | Depuis fin décembre 2012 | <ul style="list-style-type: none"> <li>Référents des clubs, du comité, la ligue de l'enseignement proposant un expert via le DLA (Sanoussi Diarra)</li> <li>Ouverture vers des partenariats : aide DDCSPP et le CDOS 32, DSDEN...</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Réflexion fin 2012 à juillet 2013</li> <li>Mise en place septembre 2013</li> <li><i>Evaluation</i> du nouveau fonctionnement (appréciations, retombées financières et humaines : nombre de bénévoles, de licenciés...) en début et en cours d'actions – année 2013 puis en 2014-15-16</li> <li>Suite aux évaluations réajustement des actions</li> <li>Suivi des actions chaque année</li> </ul> |
| Accompagner dans la structuration des clubs              | Réflexion sur le projet des clubs (diagnostic, état des lieux, organigramme...)  | Mi janvier 2013          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Moyens relevant de la gratuité, d'une mise à disposition, du bénévolat</li> <li>Aide professionnelle : Service Civique et Volontaire, contrats aidés...</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Veille à partir de Mai 2014</li> <li>Veille périodique et continu par trimestre pour chaque année</li> <li>Réunions et comptes rendus d'information et d'évaluation sur la gestion d'un club – une par trimestre</li> </ul>  |
| Faciliter le fonctionnement des clubs et ainsi du comité | Veille sur les données managériales d'un club et d'un comité (règle fiscale, aide aux formations, les subventions à demander...)   | Juillet 2013 – mai 2014  |   |   |
| Etendre l'offre sportive sur tout le territoire Gersois  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Aider à la création et au développement de clubs dans les zones isolées et désireuses de section athlétisme</li> <li>Développement de l'accompagnement éducatif et d'actions auprès du primaire</li> <li>Actions de promotion, journées portes ouvertes, journées grand public</li> </ul> | Réflexion 2013 / 2014    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Aide financière nécessaire pour les frais de déplacements, la communication, l'intervention de personnes formées par l'accompagnement éducatif, par de l'autofinancement, par les aides de la ligue Midi-Pyrénées d'athlétisme...</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>2013 : réflexion sur les projets de développement de l'offre</li> <li>Fin 2014 : travail en partenariat avec les structures scolaires pour recenser le besoin de développement de l'athlétisme sur certaine zone géographique</li> <li>Fin 2014 : enquête sur les ouvertures de développement (lieux, cibles...)</li> </ul>  |

|   |  |                |   |  |
|---|--|----------------|---|--|
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer les lieux de pratiques et les installations sportives</li> </ul>   |                |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Evaluation</i> 2015 et 2016 sur le nombre de partenariat, le nombre de création de clubs, le nombre d'accompagnement éducatif, sur le nombre de public touché</li> </ul>   |
| <p>Conserver et développer la formation des jeunes sportifs et la qualité des entraînements, des rencontres pour les compétiteurs</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formations fédérales et professionnelles des éducateurs, des bénévoles et des jeunes (inciter la formation des le plus jeune âge pour garantir la pérennité et le renouvellement des éducateurs au sein des clubs)</li> <li>• Faire vivre la commission jeune et celle des courses hors stade du CDA 32 (référents qui gèrent et dynamisent cette commission, planification de réunions d'informations, de concertations, d'échanges...)</li> <li>• Recherche et participation à des stages et des rencontres sportives de qualité pour les athlètes</li> <li>• Veiller à utiliser des installations sportives adaptées et à leur renouvellement</li> </ul> | 2013           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bénévoles des clubs et du comité, entraîneurs diplômés</li> <li>• Prestation en formation auprès de la fédération, de la ligue, de la DDCSPP, du CDOS...</li> <li>• Aide financière avec le Conseil Général, la ligue Midi-Pyrénées d'athlétisme pour les formations et les stages</li> <li>• Financement nécessaire pour permettre les formations, les stages, les frais de déplacements, les frais annexes =&gt; réflexion sur la recherche de financement pour préserver ces deux offres possibles au sein des clubs</li> <li>• Partenariat avec les collectivités pour la mise à disposition d'installations et d'équipements sportifs de qualité</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins un stage pour chaque vacance</li> <li>• Proposition d'une formation pour chaque bénévoles par an sur un nombre de 10 bénévoles maximum par an</li> <li>• Programmation des rencontres sportives prévues en début de saison par les entraîneurs</li> <li>• <i>Evaluation</i> : nombre de personnes formées, nombre de stages, taux de reconduction de stages et de formations, questionnaire de satisfaction, nombre de licenciés jeunes et compétiteurs</li> </ul> |
| <p>Etendre l'offre sportive sur tout le territoire Gersois</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aider à la création et au développement de clubs dans les zones isolées et désireuses de section athlétisme</li> <li>• Développement de l'accompagnement éducatif et d'actions auprès du primaire</li> <li>• Actions de promotion, journées portes ouvertes, journées grand public</li> </ul>   | Réflexion 2014 | A finaliser – pas une action prioritaire  | A finaliser – pas une action prioritaire par manque de temps et de moyens pour s'en occuper à l'heure actuelle   |

|   |  |             |  |  |
|---|--|-------------|--|--|
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer les lieux de pratiques et les installations sportives</li> </ul>   |             |  |  |
| Valoriser en interne comme en externe la vie des clubs et du comité (actions, personnes...) | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir une identité départementale de l'athlétisme associée à la promotion du sport, santé tout en valorisant l'école de formation des jeunes et la compétition.</li> <li>• Veille sur les formations (affiliation à un OPCA, recherches d'aide financière pour les formations)</li> <li>• Site – internet actif et interface d'échanges avec une charte graphique commune pour chaque site des clubs et pour celui du comité (rubrique spécifique sur les bénévoles du club...)</li> <li>• Création base de données sur les membres des clubs pour favoriser une communication par mailing</li> <li>• Partenariat avec la presse locale</li> <li>• Création de plaquette de présentation des clubs et du comité</li> <li>• Événementiels</li> <li>• Animation interne</li> <li>• Veiller à développer une dynamique de projet au sein des clubs pour attirer les bénévoles vers des responsabilités plus valorisantes</li> </ul> | 2013 / 2014 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bénévoles, bénévoles informaticiens, emploi aidé</li> <li>• Financement pour la diffusion d'outils de communication et sur la mise en place d'événements =&gt; recherche de sponsoring</li> </ul> | <p>2013 / 2014 : constitution de plaquette de présentation, de sites internet</p> <p>Événements périodiques effectués chaque année : au mois trois par an</p> <p>Au moins deux animations interne entre les clubs</p> <p><i>Evaluation</i> au bout d'un an puis renouvellement 2015 et 2016 : nombre de bénévoles impliqués, questionnaire de satisfaction</p> |
| S'associer et travailler avec une diversité de partenaires                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recensement des actions gersoises et des partenaires pour s'associer à des projets existants</li> <li>• Co-réflexion et construction de projets avec des partenaires : accompagnement éducatif, convention avec la DSDEN,</li> </ul>  | 2014        | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Outils de communication et développement de projets spécifiques pour développer des partenariats autant financiers que humains : entreprises, scolaires, mutuelles...</li> </ul>                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Outils construits juillet 2014</li> <li>• Recherche en septembre 2014</li> </ul>  |

|  |   |  |  |  |
|--|---|--|--|--|
|  | <p>partenariat pour la promotion du sport en entreprise, association avec les projets de la DDCSPP, du CDOS, des collectivités et divers organismes (maison de retraite, association...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche de nouvelles ressources de financement</li> </ul> |  |  |  |
|--|---|--|--|--|

Etapes phares et prioritaires du projet de développement :

| Objectifs  | Actions  | Début des actions | Moyens  | Echéancier et évaluation   |
|--|--|-------------------|---|--|
| Promouvoir et légitimer l'image sport – santé à l'athlétisme | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement d'actions de sensibilisation sur les pratiques à risques pour les compétiteurs : dopage, blessures, alimentation</li> <li>• Développement d'actions de sensibilisation sur les bienfaits de l'activité physique sur la santé auprès d'un public sédentaire, porteur de pathologie : explications des bienfaits de la marche nordique...</li> <li>• Création d'une commission Sport-Santé au sein du comité : référents entraîneur formé et médecin à la retraite</li> <li>• Formation d'un Coach Athlé Santé</li> <li>• Section spécifique Sport – Santé proposant des d'activités physiques personnalisées, section rattachée au comité (toucher le public sédentaire, féminin, à pathologie, les habitants des quartiers ou des zones rurales...)</li> <li>• Événementiels Sport – Santé</li> <li>• Rubrique Sport – Santé sur le site internet</li> <li>• Ateliers de prévention à la santé</li> </ul> | Fin 2013          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coach Athlé Santé, bénévoles</li> <li>• Financement pour les frais de déplacements, la communication, les animations, le matériel (cardio-fréquence-mètre, bâtons de marche nordique...) =&gt; ressources prévues par l'action du Coach Athlé Santé</li> <li>• Partenariat financier et opérationnel : DDCSPP, CDOS, ARS, INPES, FFA, structures sociales et médico-sociales...</li> <li>• Mise à disposition des installations sportives par les collectivités</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Septembre 2013 section Coach Athlé Santé</li> <li>• Mai 2014 développement des sections CAS</li> <li>• Journées promotionnelles tout au long de l'année et lors des deux événements de courses sur route</li> <li>• Manifestation Sport Santé</li> <li>• Samedis Loisirs</li> </ul> |

|   |  |      |  |   |
|---|--|------|--|---|
|   | <p>autant pour les sportifs accidus que les autres (dopage, nutrition...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer les prestations Athlé Santé à d'autres associations sportives et à des partenaires impliqués sur cette thématique</li> <li>• Vitrines du Sport-Santé via deux événements phares : « la Corrida Pédestre » et « le Souffle du Gers »</li> </ul> |      |  |   |
| Proposer des offres à un public éloigné | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions de développement sur des territoires isolés : accompagnement éducatif, action de promotion ponctuelle</li> <li>• Réflexion d'une section handisport</li> <li>• Action auprès des jeunes du quartier : animations ponctuelles, intervention sur les lieux de vie</li> </ul>  | 2014 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entraînement des athlètes handisport avec les valides dans un premier temps</li> <li>• Actions, animations ponctuelles auprès d'un public spécifique : handisport, jeunes défavorisés dans des zones isolées</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2014 : entraînement d'un athlète handisport qualifié au championnat de France</li> </ul> |